

La Mouette mélanocéphale

Larus melanocephalus (Temminck, 1820)

Code Natura 2000 : A 176

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.411-1 et L.411-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : Annexe II
- Liste rouge nationale : Espèce Rare

Description de l'espèce

Mouette de taille moyenne, plumage généralement gris pâle sur le dos et le dessus des ailes. Le dessous de corps est totalement blanc. Les ailes sont larges et blanches. Le bec est épais et de couleur rouge vif. En plumage nuptial, la Mouette mélanocéphale a la tête complètement noire, en hiver elle est blanche avec une tache noire diffuse derrière l'œil.

Répartition en France et en Europe



Source : Cramp S. et al. (1977-1994). *Handbook of the Birds of Europe, the Middle East and North Africa. The Birds of the Western Palearctic Vol. 1 to IX*

La Mouette mélanocéphale se reproduit dans toute l'Europe le long des côtes, des fleuves et des étangs.

En France, la Mouette mélanocéphale est présente le long des côtes méditerranéenne et atlantique, et également à l'intérieure sur les étangs (Brenne, ...) et le long de la Loire.

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Charadriiformes
- Famille : Laridés



Source : BIOTOPE

Biologie et Ecologie

Habitats

La Mouette mélanocéphale utilise généralement les lagunes, les îles et les marais pour se reproduire.

Régime alimentaire

Elle se nourrit d'insectes, de crustacés et de poissons. En hiver elle est essentiellement piscivore du fait de son hivernage en mer.

Reproduction et activités

En France, la Mouette mélanocéphale niche en colonie avec la Mouette rieuse, généralement sur des îles présentant en végétation palustre ou herbacée. La ponte (3 œufs) s'étend de mai à juin. Les deux parents participent à l'incubation pendant 24 jours. Les jeunes commencent à voler au bout de 35 à 40 jours.

La Mouette mélanocéphale recherche ses proies au-dessus des terres cultivées et des zones humides.

Migrations

La Mouette mélanocéphale arrive sur les sites de reproduction dès le mois d'avril. Sitôt la reproduction terminée, les colonies sont désertées. Les oiseaux rejoignent directement les lieux d'hivernage, en mer Méditerranée et dans l'Atlantique depuis le Maroc jusqu'au Pays-Bas et la Grande-Bretagne.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

L'effectif nicheur européen de la Mouette mélanocéphale ainsi que sa distribution sont en augmentation de plus de 50% depuis les années 1970, il est estimé entre 180 000 et 360 000 couples. Cette espèce originaire de la Mer Noire étend depuis quelques décennies son aire de nidification vers l'Ouest de du continent européen. (ROCAMORA et al., 1999 ;TUCKER et al., 1994)

En France, La population hivernante est en augmentation de plus de 50% depuis les années 1970, elle compte 4000 à 5000 individus. La population nicheuse française compte plus de 2 000 couples et semble évoluer rapidement. La région Centre abrite environ 200 couples, principalement le long de la Loire et sur les étangs de la Brenne. (<http://www.diren.centre.ecologie.gouv.fr>)

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Etat de conservation)

Une centaine de couples niche sur la Loire dans le Loiret, répartie sur deux sites que sont l'île de Sandillon et les grèves de Beaugency. Les deux sites sont en arrêtés de protection de biotope pour les sternes. La végétation herbacée qui se développe sur ces deux sites permet l'installation des colonies de mouettes.

Menaces

La conservation de la Mouette mélanocéphale le long de la Loire est liée essentiellement à des problèmes touchant ses sites de nidification, qui sont :

- Le dérangement des colonies par différents utilisateurs de la Loire (activités nautiques, quad, pêcheurs, promeneurs, chiens, ...), entraînant généralement une chute du succès de la reproduction.
- La variation brutale des niveaux d'eau, durant la période de nidification (crues printanières, incidents climatiques, ...).
- Le développement des ligneux sur les sites de nidification, qui peut entraîner à terme la désertion des sites.

Mesures de gestion conservatoire

La gestion conservatoire de la Mouette mélanocéphale passe par :

- La protection et la surveillance des sites de nidification pour éviter le dérangement occasionné par les activités de loisirs.
- L'entretien des zones de reproduction pour éviter le développement des ligneux.

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

La gestion préconisée pour la Mouette mélanocéphale sera favorable à l'ensemble des espèces nichant sur les îlots : Mouette rieuse, Sternes pierregarin, ...